

2 / Organisation urbaine et usages

Organisation urbaine et usages

Modes de déplacement et accès aux ilots

- Un centre-bourg en zone 30.
- Des accotements « à plat » difficiles à faire respecter ou anxiogènes pour les usagers les plus fragiles, qui ont entraîné la multiplication de mobilier urbain anti-stationnement disparate (bornes, barrières, boules et autres dispositifs), avec des passages (trop) étroits.
- Une lisibilité des parcours piétons à revoir: accotement à plat coloré ou enrobé avec ou sans mobilier urbain, trottoirs, absence d'aménagement.
- Pas d'aménagement spécifique aux déplacements vélos (abri vélo couvert à l'école).



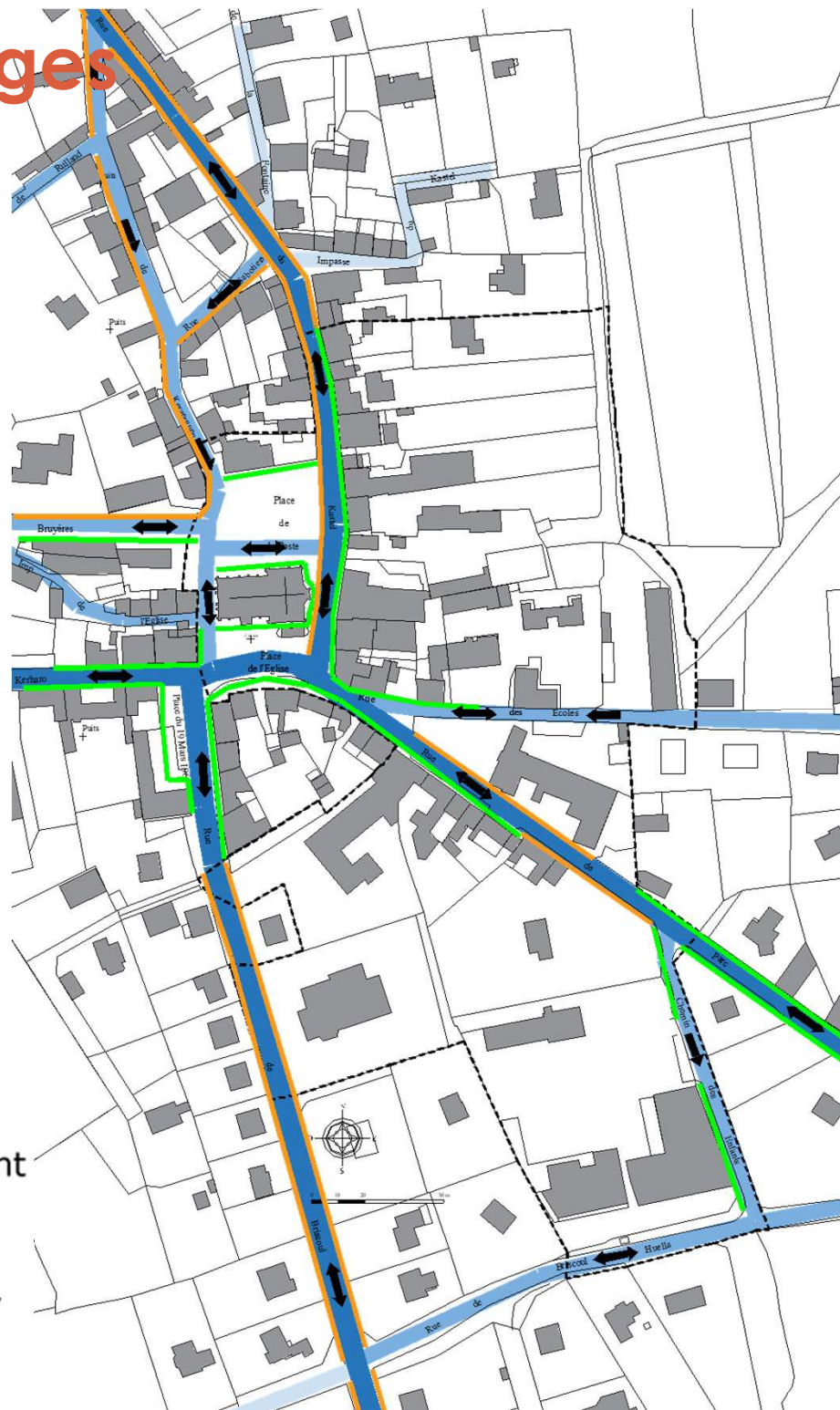
Organisation urbaine et usages

Déplacements

- Un réseau routier dense sur l'îlot centre-bourg
- Une continuité des parcours piétons incomplète

■ Axe structurant
■ Rue secondaire
■ Desserte locale

■ Cheminement piéton satisfaisant
■ Cheminement piéton inadapté
 (conflit avec le stationnement
 linéaire, sentiment d'insécurité,
 étroitesse)



Organisation urbaine et usages

Espaces publics (hors rues)

- Des espaces publics généreux en cœur de bourg et près des équipements publics.
- 80% des espaces publics affectés à du stationnement.
- Une ambiance néanmoins globalement plutôt qualitative grâce à une forte présence arborée.

- Affectation dominante stationnement
- Affectation dominante espace de convivialité
- Affectation dominante espace vert planté



Organisation urbaine et usages

Espaces publics : la place de la Poste

Caractéristiques urbaines et paysagères

- Un potentiel fort: une place bien délimitée par des fronts bâtis, bordant des commerces dont un bar-restaurant (potentiel de convivialité) et une boulangerie (fréquentation quotidienne), accueillant un repère urbain de centralité (église)
- Une place restée longtemps nue, plantée à la fin des années 1980
- Une occupation dominée par le stationnement (47 places hors stationnement linéaire coté ouest rue Kerzerguen)
- Une place déconnectée des commerces par le traitement de la rue
- Une topographie délicate, traitée actuellement en paliers séparés par des murets qui segmentent la place (non franchissables)
- Une présence végétale très forte (19 arbres) qui qualifie la place mais apparaît inadaptée : forte densité de petits arbres non structurants, dont les houppiers masquent les façades et créé une ambiance pouvant être peu hospitalière
- Les abords de l'église traités en parvis sauf au niveau de l'accès principal qui donne sur la chaussée
- Des murets qui compliquent les manœuvres et sont anxiogènes pour certains usagers motorisés
- La partie sud de la place impactée par une ombre significative en période hivernale

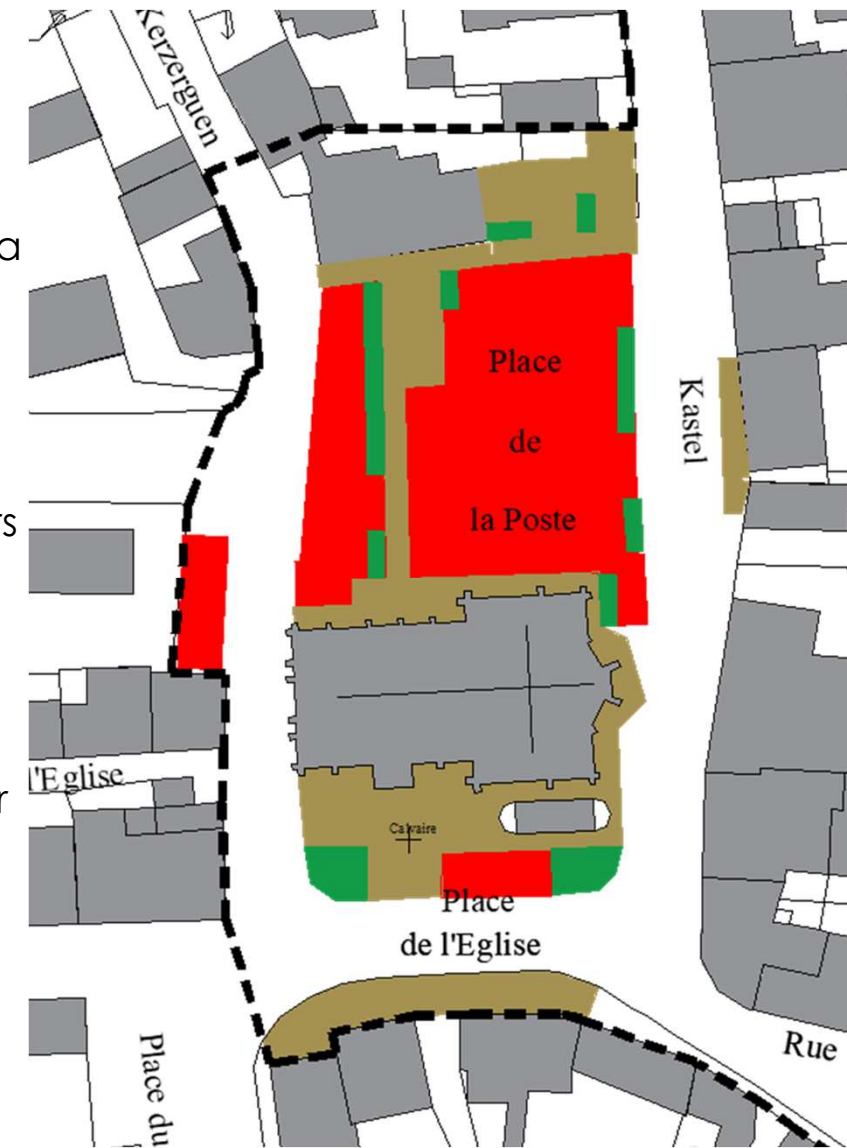


Organisation urbaine et usages

Espaces publics : la place de la Poste

Usages

- Stationnement pour les commerces avec pic sur l'heure de déjeuner
- Stationnement investi pour la partie ouest par les véhicules de la Poste entre 16h et 10h (véhicules)
- Stationnement résidentiel avec des besoins évalués à une trentaine de véhicules pour environ 20 logements
- Cérémonies religieuses
- Un arrêt de bus dont le déplacement est programmé en dehors de la place
- Une boîte à livres positionnée le long d'une liaison douce à proximité de l'arrêt de bus
- Passage du bus d'est en ouest (déplacement de l'arrêt)
- Un espace non utilisé pour des manifestations (marché testé sur la place)
- Une liaison douce mise en valeur entre la Poste et l'église, mais pas de connexion évidente est-ouest aménagée en dehors de celle longeant la Poste
- Un espace de convivialité (bancs, fontaine) peu visible depuis les rues, cerné par du stationnement, déconnecté des points d'intérêt de la place (parvis de l'église, commerces, entrée de la Poste, et sous utilisé (quelques touristes en saison observés à manger des sandwiches de la boulangerie)



- Affectation dominante stationnement
- Affectation dominante espace de convivialité
- Affectation dominante espace vert planté